

ARRONDISSEMENT  
DE  
MONTAUBAN**Délibération n°01***Objet : Installation du  
Comité Syndical et  
Election du Président**Date de convocation :*  
03/08/2020*Date d'affichage :*  
03/08/2020*Nombre de Membres  
en exercice :*  
29*Nombre de présents :*  
26*Nombre de votants :*  
27*La présente délibération peut  
faire l'objet d'un recours en  
annulation devant le Tribunal  
Administratif dans un délai  
de 2 mois à compter de sa  
notification ou de sa  
publication.*L'an deux mille vingt,  
le 18 août à 17 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué par son Président s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique.

Présents : Mesdames et Messieurs Françoise AGUILAR, Anne ARRESTIER, Hervé ASTRUC, Jean-Claude CASTANIE, Chantal COMBALBERT, Christelle COSNIER, Sébastien DANIEL, Sophie FANTON, Raymond GASC, Hugues GERVAIS, Sonia GRIMAL, Philippe LAFAGE, Arlette LAINE, Michel LAMOLINAIRIE, Camille LOPITAUX, Marie-Claire QUEBRE suppléante de Jean-Marc MIRAMONT, Catherine MORO, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Agnès PALMIE, Dominique PARCELLIER, Guy PORTAL, Patrice PUYVERT, Patrice RODRIGUEZ, Jean-Luc SILOT, Claude VERIL.Pouvoir : M. Alain MALMON a donné pouvoir à Mme Anne ARRESTIER.Absents/Excusés : Monsieur José LACOMBE et Madame Eliette RUELLE.

La séance est ouverte par Monsieur Michel LAMOLINAIRIE, Président sortant.

Après appel nominal, il déclare installé Mesdames et Messieurs Françoise AGUILAR, Anne ARRESTIER, Hervé ASTRUC, Jean-Claude CASTANIE, Chantal COMBALBERT, Christelle COSNIER, Sébastien DANIEL, Sophie FANTON, Raymond GASC, Hugues GERVAIS, Sonia GRIMAL, José LACOMBE (absent), Philippe LAFAGE, Arlette LAINE, Michel LAMOLINAIRIE, Camille LOPITAUX, Alain MALMON (qui a donné pouvoir à Anne ARRESTIER), Jean-Marc MIRAMONT (représenté par Marie-Claire QUEBRE), Catherine MORO, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Agnès PALMIE, Dominique PARCELLIER, Guy PORTAL, Patrice PUYVERT, Patrice RODRIGUEZ, Eliette RUELLE (absente), Jean-Luc SILOT, Claude VERIL, dans leur fonction de délégués au sein du Comité syndical du SIEEOM du Sud-Quercy.

Après avoir installé l'assemblée Monsieur Michel LAMOLINAIRIE quitte la fonction de Président.

Monsieur Guy PORTAL, doyen d'âge, prend la présidence de l'assemblée.

Madame Sophie FANTON, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance et Madame Camille LOPITAUX et Monsieur Jean-Luc SILOT sont désignés assesseurs.

Considérant que le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages à ce 3<sup>ème</sup> tour, le plus âgé est déclaré élu ;

Election du Président :

Monsieur Guy PORTAL fait appel à candidature.

Monsieur Michel LAMOLINAIRIE déclare être candidat.

Chaque délégué syndical à l'appel de son nom vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents :	26
Nombre de votants :	27
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
Bulletin(s) blanc(s) :	2
Bulletin(s) nul(s) :	0
Suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	13

Résultat :

Monsieur Michel LAMOLINAIRIE : 25 voix

Monsieur Michel LAMOLINAIRIE obtient la majorité absolue, il est proclamé Président et il est immédiatement installé dans ses fonctions.

**- A D O P T E E -**

Le Président

**SILEOM**  
Sud Quercy  
Michel LAMOLINAIRIE